

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Kibungu , le 4 juin 1955.-
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 1146/C.A.C.



Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

A Monsieur AZIZ bin NASSOR
KIGALI.-

Location parcelle
n°9 à Karemba.-

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire remarquer
que vous n'avez pas encore payé la location de la parcelle
n°9 à Karemba, pour la période du 1er juillet 1954 au 30 juin
1955.

Veuillez bien procéder au paiement de la
somme de 3.000 francs avant le 15 juin 1955.

Agréez, Monsieur, l'expression de ma consi-
dération distinguée.

L'Administrateur de Territoire,
J. KIRSCH.,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "J. Kirsch", written over a horizontal line.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

Locataire parcelle
n° 9 à Karemba.

1146/CAC

Monsieur Aziz bin Nasser
Kipali

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous
faire remarquer que vous n'avez pas
encore payé la location de la parcelle
n° 9 à Karemba pour la période du
1/7/54 au 30/6/55.

Veuillez bien procéder au
paiement de la somme de 3000 francs
avant le 15/6/1955

Avec Monsieur, l'expression
de ma considération.

L AT

CENTRE DE NEGOCIE DE: *Kacumba*

Prolongation de bail

Le bail ayant pour objet, la location de la parcelle n° *9*
du Centre de négoce à Monsieur. *Aziz Gu Natta* à *Kigali*
est prolongé du *1/7/1954* au *30.6.1955*

Les clauses du contrat de location restent inchangées.

Fait à Kibungu, le *12/7/1955*
L'Administrateur de Territoire,

J. KIBSUK.,

us tumbau